



Remboursement d'une cuisine

Par **raslebol1953**, le **15/01/2015 à 15:27**

j'ai signé un bon de commande d'une cuisine, bon de commande non détaillé autant pour les meubles, que pour l'électroménager, installation. Je n'ai que le prix global. Le métrage a été effectué mais je n'ai pas signé le plan d'implantation ni le plan technique. J'ai versé un acompte correspondant à 1/3 du montant.
Je voudrais annuler ma commande, est-ce possible ?
Bonjour, La politesse voudrait qu'un message commence par un "bonjour" et se termine par un "merci". Merci pour votre attention...

Par **Juriste74**, le **15/01/2015 à 16:24**

Bonjour,
Pouvez-vous nous indiquer où vous avez signé ce bon de commande ? Etait-ce suite à un démarchage à domicile, lors d'une réunion ou sur votre lieu de travail ? Dans un magasin spécialisé où vous vous êtes rendu ?
Par ailleurs, quelle est la date du bon de commande ?

Par **raslebol1953**, le **15/01/2015 à 16:39**

J'ai signé le bon de commande le 24/07/2014 au magasin Socodi (Aix en Provence) dans lequel je me suis rendue. J'ai versé un acompte, mais la somme 65% à la livraison du matériel puis 5% à la fin de la pose ne correspond pas au montant général TTC.

Par **Lag0**, le **15/01/2015** à **16:58**

Bonjour,
Compte tenu de ces informations, vous ne pouvez pas annuler unilatéralement cette commande. Seul un accord amiable avec le vendeur vous le permettrait.